ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Jeunesse et citoyenneté

Question écrite n° 40909

Texte de la question

M. Pascal Brindeau attire l'attention de M. le Premier ministre sur l'abstention des jeunes et leur rapport à la citoyenneté. Lors des dernières élections départementales et régionales, le taux d'abstention des jeunes ayant entre 18 et 24 ans a atteint près de 90 %. Un chiffre sans précédent qui traduit la déconnexion très forte entre les jeunes et la vie démocratique de la République. Les causes de cette indifférence, voire de cette défiance, sont nombreuses et ont été analysées par plusieurs travaux universitaires et journalistiques. Concernant les jeunes en particulier, il semble que les grandes causes telles que la protection de l'environnement restent fédératrices, mais qu'une défiance certaine vis-à-vis du politique les détourne des urnes. L'implication de la jeunesse dans la vie publique et politique est pourtant fondamentale pour maintenir vivante et dynamique la démocratie française. Aussi il souhaite savoir quelle stratégie et quels moyens le Gouvernement entend mettre en place pour s'adresser aux jeunes, les impliquer dans la vie publique et leur redonner le goût d'une citoyenneté active.

Données clés

Auteur : M. Pascal Brindeau
Circonscription : Loir-et-Cher (3e circonscription) - UDI et Indépendants
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 40909
Rubrique : Jeunes
Ministère interrogé : Premier ministre
Ministère attributaire : Intérieur

Date(s) clée(s)

Question publiée au JO le : 7 septembre 2021, page 6580
Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)